

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST
AFRICAIN**

La Commission

*Département du développement Rural, des ressources
naturelles et de l'environnement*



**RAPPORT DE L'ATELIER DE VALIDATION DE L'ETUDE
SUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF REGIONAL DE
RENFORCEMENT ET DE COORDINATION DES STOCKS
NATIONAUX DE SECURITE ALIMENTAIRE DANS
L'ESPACE UEMOA**

Ouagadougou du 19 au 21 mars 2012

1. Introduction

Sur invitation de la Commission de l'UEMOA, s'est tenu du 19 au 21 mars 2012, à Ouagadougou (Burkina Faso), l'Atelier Régional de Validation de l'étude sur la mise en place d'un Dispositif Régional de Renforcement et de Coordination des stocks nationaux de sécurité alimentaire dans l'espace UEMOA.

L'Etude a été réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'actions pour la relance de la productivité agricole adopté en 2008 par le séminaire ministériel de l'Union. La réalisation de l'Etude a été confiée au CILSS, en raison de son expertise avérée dans le domaine de la sécurité alimentaire. Une première validation au niveau interne a été faite après le dépôt du rapport provisoire intervenu au mois d'avril 2011.

a) Objectifs de l'Atelier

Les objectifs de l'atelier étaient d'examiner les résultats et conclusions de l'étude, d'enrichir le contenu du rapport général et de valider les propositions qui y sont formulées en vue de leur mise en œuvre par l'UEMOA.

b) Résultats attendus :

Les résultats attendus de l'Atelier peuvent être énoncés comme suit :

- Les capacités de stockage des Etats membres sont connues ;
- Les stocks existants dans les Etats membres sont passés en revue relativement à leurs historiques, niveaux, compositions, fonctions, forces et faiblesses ;
- Les besoins en renforcement des structures nationales de gestion de stocks sont identifiés ;
- Le Dispositif Régional de Renforcement et de Coordination des stocks nationaux de sécurité alimentaire est examiné et approuvé.

c) Participants

Ont pris part aux travaux de l'Atelier (i) les Représentants des Ministres de l'Agriculture et Directeurs de l'Agriculture des pays membres de l'UEMOA, (ii) les Directeurs des structures en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité, (iii) les représentants du CILSS, (iv) le Directeur Exécutif du Hub Rural, (v) le représentant de la Coopération Française, (vi) le représentant de l'Union Européenne, (vii) le représentant de la FAO, (viii) les représentants des organisations régionales des producteurs (ROPPA, RECAO), (ix) les cadres du Département du Développement Rural, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DDRE) de la Commission de l'UEMOA. La liste des participants est jointe en annexe.

d) L'animation :

Les travaux de l'Atelier ont été animés par un bureau de séance présidé par Monsieur Moussa Bandiougou Fofana, représentant le Ministère de l'Agriculture du Mali avec la facilitation de Dr Yamar Mbodj, Directeur Exécutif du Hub Rural. L'Intendant-colonel Issa Seye, Directeur

du Commissariat à la Sécurité Alimentaire du Sénégal et Monsieur Issa Tankari, Conseiller Technique du Directeur Général de l'OPVN du Niger ont assuré le Secrétariat.

e) Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution de Monsieur Ibrahima DIEME, Commissaire chargé du Département du Développement Rural, des Ressources naturelles et de l'Environnement de l'UEMOA.

Dans son intervention, le Commissaire DIEME a, au nom du Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Cheikh Hadjibou SOUMARE, souhaité la bienvenue à tous les participants qui ont bien voulu répondre favorablement à l'invitation de la Commission de l'UEMOA.

Il a rappelé le contexte dans lequel intervient le présent atelier, notamment, l'existence d'initiatives similaires conduites en Afrique de l'Ouest et au Sahel, par le CILSS et par la CEDEAO. Il a précisé les objectifs principaux de ces deux initiatives à savoir la mise en réseau des structures nationales en charge de la gestion des stocks de sécurité alimentaire pour le CILSS et la mise en place d'une réserve régionale de stockage de sécurité alimentaire à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest pour la CEDEAO. Il s'est réjoui du fait que ces différentes initiatives visent à garantir une plus grande disponibilité de céréales dans l'espace et dans le temps et à éviter les ruptures de stocks.

A la fin de son allocution, le Commissaire DIEME a conclu, en exhortant les acteurs régionaux à trouver les meilleures articulations possibles pour mettre en cohérence les différentes initiatives afin d'éviter les duplications et de gagner en synergie d'actions.

2. Déroulement des travaux et synthèse des discussions:

Les travaux se sont déroulés en séance plénière autour de quatre présentations correspondant aux principales parties du rapport de l'Etude. Les thèmes de ces présentations étaient les suivants :

- Sécurité Alimentaire dans l'espace UEMOA (Caractéristiques physiques, démographiques et économiques, Dynamiques agricoles et sécurité alimentaire dans l'espace UEMOA ;
- Cadre Stratégique, institutionnel et réglementaire de la Sécurité Alimentaire au niveau des Etats membres, au niveau régional et au niveau des organisations des producteurs et du secteur privé;
- Etat des lieux des stocks de sécurité alimentaire dans les Etats membres : Historiques des stocks existants, les tiers détenteurs des stocks, l'étude des déficits et excédents.
- Mécanisme régional de renforcement et de coordination des stocks nationaux

Outre les rectificatifs apportés par les participants aux informations données sur les pays (déficits, excédents, niveau des stocks, capacités de stockage), la synthèse des discussions pourrait être présentée de la manière suivante :

- Par rapport à la période couverte : La période couverte par l'étude retenue suite aux discussions est celle allant de 2000 à 2010 en ce qui concerne les productions

- agricoles. Toutefois, il a été demandé que les informations les plus récentes soient fournies par rapport aux niveaux de stocks et des capacités de stockage.
- Par rapport aux spéculations : les participants ont exprimé le souhait que certaines spéculations soient prises en compte, en l'occurrence le niébé et le fonio pour les pays sahéliens et l'igname pour les pays côtiers;
 - Par rapport aux informations contenues dans les présentations par pays : il a été demandé d'harmoniser les présentations afin qu'elles fournissent les mêmes catégories d'information pour chaque pays. Concernant, particulièrement, les informations sur les dispositifs nationaux de sécurité alimentaire, la présentation faite sur le Mali a été retenue pour servir de modèle pour les autres pays,
 - Par rapport aux capacités de stockage : les discussions ont convergé vers la nécessité de fournir les informations sur l'ensemble des capacités de stockage dans le pays. Cependant, seules les capacités de stockage des structures publiques en charge des stocks nationaux seront concernées pour l'appui attendu de l'UEMOA.
 - Par rapport au champ d'investigation : Inclure dans les éléments du contexte les aspects relatifs à la situation nutritionnelle des pays ;
 - Par rapport à la couverture géographique : rechercher les informations sur les productions avec les données sur la Côte d'Ivoire afin que le travail reflète la situation réelle de la sous région.

De façon plus générale, les participants ont exprimé leur souhait de voir le document restructuré en vue de rendre son contenu plus cohérent et plus clair.

De manière spécifique, des discussions approfondies ont été conduites sur chacun des thèmes ayant fait l'objet de présentation. Ces discussions peuvent être résumées ainsi qu'il suit.

a) Sur le thème Sécurité Alimentaire dans la zone UEMOA :

Il est ressorti que sur la période 2000 à 2010, le volume global de la production céréalière au niveau de la sous-région a connu une croissance régulière passant de 10.600.000 tonnes à environ 18.000.000 tonnes, soit un accroissement de 69% sur la période. L'analyse révèle que les principaux bassins de production sont :

- Pour le riz : Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire avec 70% de la production ;
- Pour le Mil : Burkina Faso, Mali, Niger avec 75% de la production ;
- Pour le sorgho : Burkina Faso, Mali avec 60% de la production ;
- Pour le maïs : Côte d'Ivoire, Mali, Benin, Burkina Faso, Togo, avec 80% de la production.

Les participants ont souhaité que l'analyse de la dynamique de la production soit accompagnée d'une analyse de l'évolution des besoins en vue de mieux appréhender les progrès éventuels réalisés par la sous-région en matière de sécurité alimentaire.

b) Sur le thème « Cadre stratégique, institutionnel et règlementaire de gestion de la sécurité alimentaire dans les Etats membres de l'UEMOA :

L'exposé a fait ressortir les différents cadres de gestion de la sécurité alimentaire aussi bien au niveau des Etats qu'au niveau des organisations régionales. Au niveau régional, les principaux cadres institutionnels de gestion de la sécurité alimentaire sont la Politique agricole de l'UEMOA (PAU), la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP), ainsi que le projet de mise en place du Conseil Régional de Sécurité Alimentaire (CORESA). Les discussions ont convergé sur la nécessité d'accélérer l'opérationnalisation du CORESA. Il est ressorti des discussions que l'analyse menée sur les différents cadres existants aurait été plus féconde si elle avait insisté sur les forces et les faiblesses de ces cadres en vue de mieux guider l'initiative de l'UEMOA.

c) Sur le thème « Etat des lieux des stocks de sécurité alimentaire dans les Etats membres de l'UEMOA »

L'exposé a fait ressortir que tous les pays de l'UEMOA, à l'exception de la Côte d'Ivoire et de la Guinée Bissau, disposent d'un stock national de sécurité alimentaire. Ces stocks ont des fonctions différentes selon le contexte dans lequel ils évoluent. Certains sont régis par des accords cadres entre Etats et donateurs et par des Contrats Plans Etats-Offices de gestion des stocks. D'autres pays comme le Sénégal et le Togo, gèrent des stocks constitués sur financement propre.

Il ressort de l'analyse que la gestion des stocks nationaux n'est pas encore harmonisée dans les pays de l'UEMOA. De même, l'exposé relève l'existence de contraintes spécifiques qui entravent le bon fonctionnement des stocks nationaux, en l'occurrence les contraintes d'ordre financier, les difficultés de reconstitution des stocks après chaque campagne d'intervention, etc.

Sur la base de leurs expériences respectives, les participants ont fait part des contraintes spécifiques auxquelles se heurtent leurs activités au plan national. Ils ont exprimé des besoins de renforcement pour faire face à ces contraintes.

De manière générale, les besoins en renforcement exprimés sont relatifs à la réhabilitation ou à l'extension des infrastructures de stockage, au renforcement des capacités humaines (en termes de gestion, de protection et de conservation des stocks), à l'acquisition de matériel d'exploitation, au renforcement de la logistique de transport pour assurer le ravitaillement des zones difficiles d'accès, etc.

Les pays qui ne disposent pas encore de stock de sécurité, en l'occurrence la Côte d'Ivoire et la Guinée Bissau ont exprimé leur vif souhait de voir l'UEMOA leur venir en appui pour mettre en œuvre des processus de création de ces réserves.

d) Sur le thème « Mécanisme de renforcement et de coordination des stocks nationaux de sécurité alimentaire »

Le mécanisme institutionnel proposé repose sur une composante nationale et une composante régionale. Dans cette optique, il a été suggéré de confier la gestion de la composante régionale à l'UEMOA qui devrait assurer cette gestion en collaboration avec le CILSS et la CEDEAO. La composante nationale, quant à elle, s'appuiera sur les structures publiques en charge de la gestion des stocks de sécurité alimentaire.

Les débats qui ont suivi l'exposé ont d'abord porté sur l'objet même du mécanisme de coordination. Il s'est agi de savoir si le dispositif devrait être un mécanisme de coordination de la Sécurité Alimentaire au niveau Régional ou d'un mécanisme de coordination et de renforcement des stocks nationaux. Les avis ont convergé sur la deuxième option.

Plusieurs propositions d'amendement du mécanisme proposé ont été émises. En particulier, il a été demandé de faire ressortir clairement les éléments de contexte, les objectifs, le processus décisionnel basé sur le mécanisme informationnel. Sur ce dernier point, le rôle que pourrait jouer le CORESA a été abordé et la nécessité de rendre ce Comité opérationnel a été soulignée.

Les discussions ont également porté sur la nécessité de mettre en cohérence la présente initiative de l'UEMOA avec le RESOGEST et avec l'initiative de la CEDEAO.

3. Conclusions et recommandations

A l'issue des travaux, les conclusions et recommandations suivantes ont été formulées :

A l'endroit des pays :

- fournir l'information nécessaire pour aider à affiner le diagnostic sur les infrastructures au niveau des pays ;
- mettre en place et rationaliser les infrastructures de stockage et de transport et exprimer les besoins complémentaires auprès de l'UEMOA;
- améliorer le mécanisme de coordination et de concertation sur le stockage et la gestion des stocks de sécurité ;
- faire parvenir à la Commission de l'UEMOA, les besoins de renforcement des structures nationales en charge de la gestion des stocks de sécurité alimentaire ;
- à la Côte d'Ivoire et à la Guinée Bissau de prendre les dispositions nécessaires pour faciliter le travail d'appui que l'UEMOA pourrait leur apporter dans la constitution de leurs stocks nationaux.

A l'endroit de l'UEMOA :

- En vue de garantir une bonne articulation avec les autres initiatives en cours, l'Atelier recommande à l'UEMOA, de veiller à ce que ses préoccupations sur le volet réserve régional de son initiative soient effectivement prises en compte à travers les résultats des travaux de la Task Force de la CEDEAO sur le stockage régional, en particulier, l'étude détaillée de faisabilité de la Réserve régionale.
- Par rapport aux mesures à mettre en œuvre immédiatement, l'Atelier recommande à l'UEMOA :
 - Appui aux capacités de stockage des structures nationales :
 - réhabilitation des infrastructures existantes,
 - construction de nouvelles infrastructures,
 - mise en place de stocks dans les pays comme la Côte d'Ivoire et la Guinée Bissau,
 - renforcement de capacités techniques de gestion et conservation des stocks ;
 - mise en place d'un système d'information sur les stocks.

- échanges d'expérience entre les pays, en particulier entre ceux qui disposent des stocks et ceux qui n'en disposent pas afin de faciliter la mise en œuvre des processus de création des stocks là où ils n'existent pas
- La valorisation du travail de construction des infrastructures de stockage en cours dans le cadre du programme de promotion des filières
- La mise en place d'un mécanisme d'information et concertation pour alimenter le processus de prise de décision de l'UEMOA (Comité de Haut Niveau, Conseil de Ministre).
 - Valorisation du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires du CILSS, le SIAR de l'UEMOA, l'ECOAGRIS de la CEDEAO
 - valorisation du dispositif de concertation que constitue le CORESA ;

A la fin des travaux, les participants ont exprimé leur gratitude et leurs remerciements à l'endroit du gouvernement et du peuple Burkinabè pour l'accueil chaleureux dont ils ont fait l'objet lors de leur séjour à Ouagadougou.

Les participants ont adressé une motion spéciale à la Commission de l'UEMOA pour l'organisation et la tenue de cet atelier.

Fait à Ouagadougou, le 21 mars 2012.

Le Président de séance :

Monsieur Moussa Bandiougou Fofana

Les rapporteurs

- Intendant-colonel Issa Seye
- Monsieur Issa Tankari.